

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB VOSGIEN DE METZ.

Vendredi 25 mars 2022.

Point 1. Ouverture de l'AG par la présidente.

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s du Club Vosgien,

Les membres du comité et moi-même sommes heureux de vous accueillir ce vendredi pour notre assemblée générale 2022.

Les personnalités invitées se sont excusées :

Mr FERSTLER Alain président fédéral.

Mr COLSON Robert délégué du District 7.

Mr BARDELLER Charles président du Dep. 57

Je salue aussi les 44 adhérents du Club Vosgien de Metz présents à cette assemblée générale.

Nous allons commencer par une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés en 2020 et 2021 :

- Jean Alexandre BEHR décédé en mars 2020, président du Club Vosgien de Metz de 1995 à 2005.
- Maurice ANTOINE et Laurent NICOLAS anciens membres du club.

Nous allons à présent aborder les différents points à l'ordre du jour :

En raison du confinement, l'assemblée générale 2021 n'a pas pu se tenir.

De ce fait, celle de 2022 traitera les activités et les comptes des deux années.

Point 2 : Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 8 février 2020 :

Procès-verbal de l'A.G. reçu par courrier ou mail en même temps que l'invitation à l'assemblée générale de ce jour. Vous en avez donc pris connaissance, c'est pourquoi je sollicite votre approbation.

Qui est contre=0

Qui s'abstient=0

Qui est pour =44

Adopté à l'unanimité.

Point 3 : Rapports d'activités des années 2020 et 2021 présentés par Roger :

Ces deux années furent perturbées par la Covid 19 dès le mois de mars 2020. Annulation de presque toutes les manifestations.

En dehors des périodes de confinement, les guides ont organisé des randonnées en respectant les consignes gouvernementales et fédérales. Programme élaboré au mois le mois pour plus de facilité.

Année2020 :

- ✓ 166 adhérents au 31/12/2020.
- ✓ 22 sorties en journée le dimanche avec une moyenne de 23 participants pour 19,5km.
- ✓ 53 sorties en ½ journée les jeudis après-midi, les mercredis matin en période estivale avec une moyenne de 17,6 participants pour 8,3km.
- ✓ 25 marches nordiques le samedi matin avec une moyenne de 7 participants pour 10km.

Nous avons organisé : * La galette des Rois à Châtel-St-Germain le 12/01/20 avec 63 participants.

* L'A.G. du club le 8/02/20 avec la présence de 71 personnes. Election du nouveau comité pour 3 ans et formation du bureau lors de la réunion de comité le 10/02/20.

* Une A.G. extraordinaire le 22/07/20 virtuelle pour la modification des statuts du club et l'accord pour l'achat de 2 garages rue de la Côte à Le Ban St Martin.

68 participants.

* 4 réunions de comité et correspondance par messagerie électronique pour les différents problèmes liés à la vie de l'association, lors des confinements.

Nous avons participé : *La Châteloise le 06/09/20.

*Marche de l'environnement du district VII à Amanvillers le 27/09/20.

* A.G du district le 17/10/20 organisée par le club d'Amanvillers.

*Election du comité par correspondance pour les assises du Club Vosgien.

Année2021 :

+ 152 adhérents le 31/12/2021.

+ 88 sorties en ½ journée avec une moyenne de 18,1 participants pour 8,9km.

+ 25 sorties les dimanches avec une moyenne de 14,5participants pour 18,4km.

+ 36 marches nordiques avec une moyenne de 7,8 participants pour 9,7km.

A partir du mois de juillet, proposition de 2 randonnées le dimanche sauf le 1^{er} dimanche du mois où nous organisons une seule marche aux alentours de Metz avec 2 boucles. Organisation sinon d'une marche plus lointaine à la journée et une en ½ journée le matin aux alentours de Metz pour les personnes ne souhaitant pas marcher une journée entière et celles qui veulent éviter les grands trajets par respect pour l'environnement.

Nous avons organisé : 4 réunions de comité.

Nous avons participé : *La semaine marchante organisée par le C.V. St Avold le dimanche 15/08/21 (7 personnes).

* La Châteloise le 05/09/21.

* Un séjour du 1^{er} au 3 octobre à Montigny-le-Roi organisé par Georges pour 14 personnes.

* Participation aux Assemblées Générales et Assises du Club Vosgien à Gérardmer.

Mr Jean Marc Prignon prend la parole pour parler des travaux du CODEV de la métropole qui a intégré 3 groupes de travail consacré à l'équité & la mobilité & la participation du citoyen.

Il fait partie de cet organisme depuis 2018, ainsi que Mme Claudine Didion. Le CODEV crée en 2009 est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, associatifs du territoire et tous bénévoles. Il est consulté et peut donner son avis sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective de planification...Il compte 96 membres titulaires et suppléants répartis en 5 collèges nommés pour 6 ans avec le conseil renouvelable par moitié tous les 3 ans.

Point 4 : Rapports d'activités du responsable des sentiers présentés par Roland et Bernard :

L'équipe de balisage a assuré la maintenance et l'entretien du réseau de sentiers balisés par le Club Vosgien de Metz, c'est-à-dire les 194 km qui font l'objet d'une convention avec Eurométropole Metz ainsi qu'environ 300km sur les différentes communes avec lesquelles nous avons un partenariat. Ces travaux ont été réalisés en dehors des périodes de confinement.

Nouveauté en 2021 avec la mise dans les deux sens du balisage des 9 boucles de la carte balade nature. Notre secteur s'étend sur la rive gauche de la Moselle, de Marange-Silvange à Ars sur Moselle.

Cette équipe est composée de 6 membres permanents : Dominique ; Ginette ; Jacques ; Jean Marc ; Bernard et Roland.

Point 5 : Rapports financiers par le trésorier / Budget prévisionnel :

Roland, trésorier, gère les comptes du club vosgien de Metz avec rigueur et compétence.

A noter une dépense plus importante en 2020 suite à l'achat de 2 garages pour le club situés au 24 rue de la Côte à Le Ban St Martin. Ceci pour permettre de loger la voiture, ranger le matériel et les archives du club.

Bernard et Roland vous commentent le budget 2020 et 2021 et vous présentent le budget prévisionnel 2022 avec l'appui de Andy pour la projection vidéo.

Comme les années précédentes, c'est le balisage des sentiers Balades Nature de Eurométropole Metz (194km) qui est notre principale source de revenus.

La cotisation fédérale a augmenté en 2022 de 1,30€. Nous avons décidé de ne pas répercuter cette augmentation au niveau de notre club. Le comité décidera ultérieurement pour 2023.

Point 6 : Rapport des vérificateurs aux comptes pour les 2 périodes :

Les vérificateurs Guy Kaltenbach et Robert Kraska ont examiné les pièces comptables présentées par Roland et reconnaissent le travail minutieux de ce dernier.

Dominique Mayer demande la parole concernant la présentation des écritures comptables. Il suggère d'externaliser le poste tourisme du club, cela éviterait la présence de mouvements financiers importants qui transitent par le compte BPL sans rien y apporter. Fin d'intervention..... Les écritures comptables sont approuvées à l'unanimité.

Point 7 : Quitus au comité directeur et aux vérificateurs aux comptes :

Comme vous venez de l'entendre à la lecture des différents rapports, les années 2020 et 2021, ont permis une relative bonne activité au sein du club grâce :

- Aux adhérents,
 - Au comité qui a assumé le bon fonctionnement du club pendant cette époque si difficile,
 - Bien que la météo capricieuse, la chasse en hiver, le métier de grands-parents, ou la pandémie nous obligent souvent à jongler avec le calendrier, je tiens à remercier particulièrement tous les guides du passé, du présent et surtout de l'avenir. Ce sont :
Aubert Bernadette ; Bauer Roger ; Falkenrodt Roland ; Glanois Bernard ; Gerroldt Georges ; Houillon Andy ; Kaltenbach Guy ; Lalandre Marie Jo ; Lefèvre Christian ; Louviot Marie Thérèse ; Nick Dominique ; Thonnon Denis ; Pilois Dominique ; Sturn Dominique ; Vernisse Christian.
- Un remerciement particulier aux quelques nouveaux adhérents qui se sont dévoués dans la délicate mission de guide. Ce sont :
Debold René ; Joly Brigitte ; Léonard Maurice.

Daniel Remlinger, demande la parole pour se proposer en tant que futur guide. Il souhaite pouvoir bénéficier des conseils des guides actuels pour pouvoir appréhender au mieux cette fonction. Pas de soucis nous le guiderons avec plaisir.

- Un grand merci également au groupe d'entretien des sentiers,
- A Andy pour le relevé des km parcourus et le nombre de participants lors des randonnées.
- Ainsi qu'à tous les bénévoles, toujours présents lors des manifestations si peu nombreuses durant ces deux années :
 - * La galette des Rois en 2020
 - * La Châteloise en 2020 et 2021
 - * L'assemblée générale en 2020.

Un grand merci à tous car sans l'aide de tous ces bénévoles, il s'avèrerai difficile de « faire tourner le club ».

Je vous demande de donner quitus au comité pour son action, et au trésorier pour ses écritures.

Qui est contre=0 Qui s'abstient=0 Qui est pour=44

Adopté à l'unanimité.

Merci pour votre confiance.

Point 8 : Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2022.

Guy Kaltenbach et Robert Kraska ont été élu lors de notre assemblée générale en 2020 et se représentent car pas de nouvelles candidatures. Elus à l'unanimité.

Point 9 : Présentation du programme 2022 par Marie Thérèse :

Voici les points forts de l'année :

- Compte-rendu de l'enquête faite fin 2021. A l'initiative du comité nous avons envoyé un questionnaire à tous nos membres pour connaître leurs souhaits au sujet de notre fonctionnement, jours de randonnée, distances parcourues, thématique des sorties etc. Très peu de réponses. Résumé très rapide. A noter que dans notre association, comme dans la plupart des autres, nos adhérents ont essentiellement un comportement de consommateur et non pas d'acteur. Cela est bien regrettable.
 - Le programme des randonnées est diffusé sur le site du club mois par mois car il est difficile de prévoir longtemps à l'avance la disponibilité des guides.
- Nous marchons comme les autres années le jeudi après-midi, le dimanche et la marche nordique le samedi matin.
- Suite à la Covid, le comité a décidé d'annuler la galette des Rois et de déplacer notre A.G. à ce jour.
 - Un séjour à Gérardmer est prévu du 26 au 28 avril : 18 participants.
 - Un séjour aux 2 Alpes du 25 juin au 2 juillet : 24 participants.
 - Un séjour se fera peut-être au second semestre si une bonne volonté se manifeste pour l'organiser.
 - Après bien des péripéties liées à la pandémie et aux travaux réalisés actuellement au centre socio-culturel de Plappeville la Quentinoise verra le jour le 3 avril 22 grâce au centre médico-social ALPHA qui nous cède une petite salle et une partie de terrain macadamisé pour installer le matériel prêté par Eurométropole Metz. Espérons qu'il fasse beau ce jour-là.
 - La Châteloise le 11/09/22.
 - A la demande de la Fédération, nous allons fêter les 150 ans du Club Vosgien le 4 septembre 22 en commun avec les clubs d'Amanvillers et de Piennes. Nous sommes en pleine élaboration. Des renseignements vous seront donnés ultérieurement.
 - Marche du district VII et de l'environnement le 1 octobre 2022 à 14h au château de Volkrange.

Christian Vernisse demande la parole pour souligner le fait que tous les guides devraient posséder une petite trousse de premiers secours. A envisager.

La présidente souligne que 75% des marcheurs ne fournissent pas de certificat médical, ou certificat de non contre-indication à la randonnée pédestre.

Josette Maillard demande également la parole afin de rappeler aux guides combien leur responsabilité est grande face au comportement de certain marcheur. Notre société est de plus en plus procédurière, et bien qu'il n'y ait jamais eu de problème à ce jour, soyons toujours vigilent.

Georges Gerroldt, attire l'attention des guides du club, pour qu'ils informent mieux sur les difficultés de leur parcours, dénivelé ou obstacle divers. Pour Denis, les informations sont suffisantes.

Remerciements des membres du comité à tous les :

- Adhérents du C.V.M.
- Aux bénévoles qui se manifestent et contribuent ainsi au bon fonctionnement du club. Je profite de cette assemblée générale pour rappeler que le club fonctionne uniquement avec des bénévoles et que les personnes souhaitant organiser des marches sont cordialement invitées.
- A ceux qui soutiennent financièrement le club en nous confiant l'entretien et le balisage des sentiers : Eurométropole Metz et les communes de Châtel-St-Germain, Longeville-les-Metz, Saulny, Scy-Chazelles, Lorry-les-Metz et Courcelles sur Nied.
- Au républicain lorrain pour la diffusion du programme hebdomadaire de nos activités.

Point 10 : Allocutions des invités :

Pas d'invités présents.

Point 11. Le verre de l'amitié.

Avant de se diriger vers l'espace de restauration, Janine Becker prend la parole pour souligner combien il est agréable de se retrouver entre amis, et combien de nos jours, plus que jamais, nous nous devons de voir le bon côté des choses. Quoi qu'il en coûte, la vie est belle. Ce sera le mot de la fin. Merci Janine.

Nous arrivons au terme de l'ordre du jour et nous vous remercions de votre présence. Les membres du comité vous invitent à prendre le verre de l'amitié. (En partie financé par le département).

Ainsi se termine note A.G du 25 mars 2022 à 19h30.

Le secrétaire :
Mr BAUER Roger.

La présidente :
Mme LOUVIOT Marie Thérèse.